



DIRECTION GENERALE DE L'EAU POTABLE

PROJET D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PREPARATOIRE

TYPE DE REUNION	Rencontre préparatoire
LIEU	Salle de Réunion de la DGEP
DATE	Jeudi 21 novembre 2024
PRESIDENT DE SEANCE	Monsieur. Souro André SANON, Directeur général de l'eau potable et Coordonnateur du Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience (PASEPA-2R)
SECRETAIRE DE SEANCE	Monsieur Landry SAWADOGO, Spécialiste en eau potable du Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience.
LISTE DES PARTICIPANTS	Confère listes de présence en annexe

OBJET/PRESTATAIRES	Réunion de préparation des offres dans le cadre de l'Appel d'Offres international ouvert (AOIO) N°2024_034T_/MEEA/SG/ DMP du 03 octobre 2024 pour les travaux de réalisation de cent (100) mini systèmes d'adduction d'eau potable/postes d'eau autonome (AEP/PEA) dans les régions du Centre-Nord, Centre-Sud, Nord et Sahel au profit du PASEPA-2R.
--------------------	---

- **Maitre d'ouvrage** : Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience ;
- **Financement** : Banque africaine de développement (BAD)

ORDRE DU JOUR	✓ Présentation des participants ✓ Présentation du dossier d'Offres international ouvert (AOIO) N°2024_034T_/MEEA/SG/ DMP du 22 septembre ; ✓ Echanges sur la présentation ; ✓ Divers
---------------	--

POINT 1**Présentation des participants**

La rencontre s'est tenue le jeudi 21 novembre 2024 à 15h 20 mn dans la salle de réunion de DGEP. Après le mot de bienvenue du Président de séance Mr Souro André SANON, il y'a eu un tour de table pour la présentation des participants à cette réunion. Il a ensuite situé le contexte de la réunion avant de donner la parole à M. SAWADOGO Landry qui a énoncé l'ordre du jour ci-dessus.

POINT 2**Présentation du dossier d'Offres international ouvert (AOIO)
N°2024_034T_/MEEA/SG/ DMP du 03 octobre 2024**

La présentation qui a été faite par Mr SAWADOGO Landry a porté sur les points suivants :

1. Présentation du projet

Le PASEPA-2R a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations de sa zone d'intervention. Il comporte quatre (04) composantes où il est prévu la réalisation d'ouvrages d'alimentation en potable et d'assainissement. Le Projet prévoit également des études pour la réalisation/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau potable.

2. Parties prenantes du projet

Les acteurs intervenants dans la mise en œuvre du PASEPA-2R se répartissent comme suit :

- ✓ Le Maître d'Ouvrage (Direction générale de l'eau potable, Direction générale de l'assainissement, des eau usées et excréta, Directions régionales de l'eau et de l'assainissement) qui assure la mise en œuvre et le pilotage du projet ;
- ✓ Les Bénéficiaires qui assurent la gestion et l'entretien des ouvrages qui seront réalisés ;
- ✓ Les Maîtres d'œuvre technique et social (MOTS) qui assurent l'intermédiation sociale, le suivi contrôle des travaux et la réalisation des études pour la réalisation/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau potable ;
- ✓ Les entreprises qui assurent l'exécution des travaux de réalisation/ réhabilitation des ouvrages.

3. Présentation des critères de poste qualification

Les critères de post qualification se répartissent comme suit :

- ✓ Soumettre les bilans vérifiés ou, autres états financier certifiés acceptables par le Maître d'Ouvrage pour les cinq (05) dernières années (2019-2023 pour chaque membre ;
- ✓ Renseigner l'ensemble des formulaires de soumissions demandés ;
- ✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 2 475 000 000 FCFA par lot dont chaque membre doit satisfaire à 25% au moins ;
- ✓ Avoir au moins un membre qui dispose de 40% au moins du chiffre d'affaires ci-dessus demandé ;
- ✓ Avoir une expérience générale en construction pour chaque membre ;

- ✓ Avoir deux (02) marchés similaires de construction d'un montant 770 000 000 FCFA, pour chaque lot en considérant qu'un marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre du nombre de marchés produits pour chaque lot ;
- ✓ Faire la preuve que les marchés similaires ci-dessus cités ou autres marchés ont été exécutés avec une mise en œuvre des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- ✓ Justifier le matériel par la présentation de pièces justificatives de propriété (copies légalisées des carte grise et attestation de visite technique pour le matériel roulant, reçus d'achat pour les autres matériels) ;
- ✓ Joindre les pièces justificatives de la location (contrat de location pour le matériel déjà loué ou contrat de promesse de location pour le matériel à louer) pour le matériel à louer ;
- ✓ Présenter un personnel distinct clé par lot ;
- ✓ Joindre pour chaque personnel une copie du diplôme et le CV actualisé, daté et signé par le titulaire accompagné d'une copie de la Carte d'Identité ou du passeport ;
- ✓ Indiquer clairement sur le CV, l'année, l'entreprise, le projet, le lieu de réalisation des ouvrages ;
- ✓ Joindre pour le personnel, les attestations/certificat de travail, justificatifs des projets similaires ainsi que les attestations de disponibilité signées par les intéressés eux-mêmes ;

4. Points d'attention des travaux

La présentation également fait cas de spécification techniques à respecter dans le cadre de l'exécution des travaux. Il s'agit :

- ✓ Le génie civil de la tête du forage sera en béton ;
- ✓ La source d'énergie sera mixte (Solaire/ Sonabel ou Solaire/thermique) ;
- ✓ La qualité des panneaux et équipement électromécanique seront testés avant l'installation ;
- ✓ L'aménagement d'une station photo - voltaïque avec une charpente métallique composée de portiques en IPN 100 ;
- ✓ Les bornes fontaines (BF) seront en béton ;
- ✓ L'aménagement d'une clôture en parpaing au niveau des locaux ;
- ✓ L'élaboration des outils et documents de sauvegardes environnementales et sociales du chantier (PGES chantier, Plan d'hygiène, sécurité, environnement) et leur mise en œuvre.

POINT 3

Echanges sur la présentation

A l'issu de la présentation, la parole a été donnée aux potentiels soumissionnaires pour des questions de compréhensions. Les différentes questions posées sont les suivantes :

1. L'entreprise ECCKAF

- ✓ Y'a-t-il des CV types dans le DAO qui peuvent orienter les potentiels soumissionnaires ? ;

- ✓ Qu'est ce qui peut être fait pour notre structure car le DAO que nous avons reçu de la Direction des marchés publics (DMP) contient des pages illisibles ? ;

2. L'entreprise GERICO

- ✓ Le Maître d'ouvrage dispose-t-il déjà des plans pour les locaux qui seront réalisés lors de l'exécution des travaux ;
- ✓ Le maître d'ouvrage pourra-t-il donner des éclaircissements sur la publication dans la revue des marchés publics pour modifier les sites de certains lots ?
- ✓ Y'a t'-il une possibilité de procéder à un changement de site au cas où ceux qui sont sur la liste actuelle se retrouvent inaccessibles pour des raisons sécuritaires.

3. L'entreprise World REHOBOTA

- ✓ Quelles sont les preuves à fournir pour justifier la mise en œuvre des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) dans les références produites
- ✓ Quel type d'agrément technique est demandé dans le cadre du présent appel d'offre.

Des réponses ont été apportées par le Présentateur et qui se résume comme suit :

- ✓ Le maître d'ouvrage confirme la disponibilité dans le DAO d'un formulaire type pour l'élaboration de CV du personnel qui sera proposé. Ledit formulaire indique qu'il faudra mentionner sur chaque CV du personnel les noms des différentes structures avec lesquelles l'expert à travailler ainsi que les années concernées ;
- ✓ Pour le DAO reçu avec des pages illisibles, les potentiels soumissionnaires sont invités à passer au niveau de la DMP pour demander le changement dudit document ;
- ✓ En ce qui concerne la disponibilité des plans de locaux qui seront réalisés lors de l'exécution des travaux, le Maître d'ouvrage souligne que ces plans seront élaborés lors de l'élaboration du dossier d'exécution de l'entreprise et validé par l'ensemble des acteurs (bureau de contrôle et Maître d'ouvrage) ;
- ✓ La modification des sites dans la revue des marchés publics concerne les lots 1 et 4. En effet nous avons constaté une discordance entre les régions et les villages. La correction a consisté à modifier les sites des villages.
- ✓ Le Maître d'ouvrage rassure que les sites pour l'exécution des différents travaux ont été validés par les structures déconcentrées notamment les directions régionales en charge de l'eau mais les cas d'inaccessibles pour des raisons sécuritaires seront traités au moment opportun ;
- ✓ Au titre de la preuve à fournir pour justifier la mise en œuvre des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) dans les références produites, les potentiels soumissionnaires sont invités à solliciter auprès des structures contractantes des attestations qui donnent des précisions sur les aspects environnementaux mis en œuvre au cours de l'exécution des contrats. Aussi ils sont invités à joindre à leurs offres tous autres documents qui pourraient justifiés la mise en œuvre des PGES dans l'exécution de leur contrat ;
- ✓ En ce qui concerne le type d'agrément technique à fournir, le Maître d'ouvrage souligne que cela n'est pas exigé dans le cadre du présent appel d'offres.

A l'issu des réponses aux questions, le Directeur de l'approvisionnement en eau potable par intérim a invité les entreprises à présenter des offres avec l'essentiel des pièces demandées par le DAO.

Aussi le Directeur des marchés public du Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement a invité les prestataires présents à fournir des documents authentiques afin d'éviter des sanctions conformément aux procédures de passation des marchés au niveau national comme au niveau du Bailleur. En effet les documents présentés par les soumissionnaires pourront faire l'objet d'authentification par le Maître d'ouvrage.

Le Directeur général de l'eau potable a invité également, invité les entreprises à plus d'attention dans l'élaboration de leurs offres et rassure que les portes de sa directions ainsi que celles de la DMP reste ouvertes pour toutes besoins d'ecalircissement.

POINT 4

Divers

Il n'y a pas eu de points divers.

L'ordre du jour étant achevé, le président de séance a mis fin à la rencontre aux alentours de 11h05 tout en souhaitant un bon retour à tous les participants à leurs occupations respectives.

Ont signé

Pour le rapporteur


SAWADOGO Landry
Direction Générale de l'Eau Potable
DGE

Pour le Président


SANON André Soro
Direction Générale de l'Eau Potable
DGE

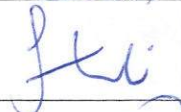
Annexe : Liste de présence

LISTE DE PRESENCE

**OBJET : REUNION DE PREPARATION DES OFFRES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL
N°2024-034T/MEEA/SG/DMP POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE 100 MINI AEP DANS LES REGIONS DU
CENTRE-NORD, CENTRE-SUD, NORD ET SAHEL.**

DATE : 21 Novembre 2024

LIEU : salle de réunion de la DGEP

N° d'ordre	Nom & prénoms	Fonction/Structure	Contact/ E-mail	Signature
01	GOUEN Abdouf. Wahid	Comptable/ PASEPA-2R	75 12 08 12 wahid.gouen@eau.gov.bf	
02	HIEN André	Directeur DMP	70 30 15 65 anderson_hy8@yahoo.fr	
03	SANON Souro André	DG / DGEP	76 44 58 73 sanonandres@gmail.com	
04	SAWABOGO Hamade	DAEP/PI	70 69 81 36 ham.sawabo@gmail.com	
05	SAWABOGO, R. Emmanuel	ECC-KAK	70 73 24 74-75-73-66-06	

06	Ouedraogo N. Faiza B	GROUPE ASI-BF	70-20-36-47 asibf@aasibf.com	Faiz
07	Minouha Gue Landuy	GROUPE ASI-BF	70203672 asibf@aasibf.com	Verdy
08	COMPAORE Patrice	BURKINA DECOR	comp.patrice@gmail.com 72408581 78285048	Patrice
09	BANCE Kassim	WORLD REHOBOTH	bance@worldrehoboth.com 71332354 164749787	KASS
10	Ouedraogo Cyrille	WORLD REHOBOTH	ntic@worldrehoboth.com 78006316	Cyrille
11	ILBOLDO Alex	GBSI	635845 09	Alex
12	Ouedraogo Bassirou	ESBF	65-93-7658	Bassirou
13	DENE ISSAKA	DGS-APRique	70502770	Dene
14	Somé F. Patrice	LOGEA-Inter	70-10-38-30	Somé
15	NAMOUANO Hambo	SOGEDAT Sorl	73 81 70 23	Hambo
16	DABIRE Serge	Groupeement SIA/CNC	70-96-75-19	Serge
17	ABGA KWS judiciaire	Groupeement WATAM/BERG GEBAT	72593330	KWS
18	SAWADOGO Adama	Entreprise AIC/Sorl	76-92-72-72	Adama

19	DICKO Djali Ra	AIC	societe.aic.sarl@gmail.com 70082843	
20	OUEDRAOGO A.W. Edouard	SPM PASEPA-2R	edouard.ouedraogo@ecan.gov.bf 70 98 85 65	
21	SAWADOGB Landry	SPM PASEPA-2R	79 17 61 11 landry.sawadogo@ecan.gov.bf	
22	KONE Rachid	EEL-KAF	64-67-30-07	
23	KABORE Machi	Groupeement BEGEP-SEEB	76.87.70.71 / 79.20.65.34 mkabore@begyp.net, info@begyp.net	
24	BENAO Zakaria	PASEPA-2R	70 27 18 04 / 76 22 18 04 zakaria.benao@ecan.gov.bf	
25	THIOMBIA NO Walilage	ESDP-SA	76-87-70-22 thiombiano.walilage@yaho.fr	
26	OUEDRAOGO Jean Didier	SICOBAT/GERICO CENT	78 04 43 85	
27				
28				
29				
30				
31				